



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 juillet 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es) :

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-07-248 / ACHAT ET REMPLACEMENT POMPE DU PUIT

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

- **De PROCÉDER** à l'achat d'une pompe à eau de modèle SUB 1/2 10 GPM 240 volts INOX FE en remplacement de celle située sur la cour arrière de la municipalité et de procéder au paiement des honoraires et matériels.
- **QUE** le coût de 3,252.78 \$, taxes en sus, soit payé par les sommes disponibles au poste budgétaire prévu à cette fin soit 02-130-00-522.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 juillet 2024**.

Karl Peguy-Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier